

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'agriculture  
et de l'alimentation

Arrêté du **30 JUIL. 2019**

**portant nomination des membres du conseil spécialisé de FranceAgriMer  
« fruits et légumes »**

NOR : AGRT1915212A

**Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,**

Vu les articles L.621-1 à L.621-5 du code rural et de la pêche maritime ;

Vu les articles D.621-1, D.621-2, D.621-7-2, D.621-10, D.621-18-1 et D.621-20 du code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret n° 2019-519 du 24 mai 2019 relatif à l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer) ;

Sur propositions des organisations consultées,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

En application des articles D.621-10, D.621-18-1 et D.621-20 du code rural et de la pêche maritime, sont nommés pour cinq ans membres du conseil spécialisé de FranceAgriMer « fruits et légumes » avec voix délibérative :

*En qualité de personnalités représentant  
la production agricole*

M. TRILLON (Patrick)  
M. ROUCHAUSSÉ (Jacques)  
M. DESBUQUOIS (Luc)  
M. BARBIER (Luc)  
M. SOUBEYRAND (Aurélien)  
M. PIERRE (Patrick)  
M. COLAS (Sylvie)  
M. SFILIGOI (Philippe)

*En qualité de personnalités représentant les organisations économiques de producteurs hors  
secteur coopératif*

M. LAFITTE (François)

*En qualité de personnalités représentant le secteur coopératif agricole*

M. DELANNOY (Jean-Michel)

M. JAGUENEAU (Jean-Luc)

*En qualité de personnalités représentant la transformation et la commercialisation*

Mme ALARY (Sabine)

M. GINARD (Denis)

M. MOYA (Francisco)

M. BONDUELLE (Jean-Bernard)

M. SCHERER (Blanche)

M. BERTHE (Christian)

Mme TEYSSÉDRE (Christel)

M. DANIEL (Georges)

*En qualité de personnalité représentant les salariés de la filière*

M. BODIVIT (Gautier)

*En qualité de personnalité représentant les consommateurs*

Mme DELANTE (Raphaëlle)

*En qualité de personnalité représentant les Régions*

Mme GASQUET (Stéphanie)

## **Article 2**

En application de l'article D.621-10, D.621-18-1 et D.621-20 du code rural et de la pêche maritime, sont nommés pour cinq ans membres du conseil spécialisé de FranceAgriMer « fruits et légumes » avec voix consultative :

*En qualité de personnalités représentant les organisations interprofessionnelles  
reconnues au niveau national*

M. GRANDIN (Laurent)

Mme BERNARDIN (Agnès)

M. MARGUIN (Alain)

Mme EMPINET (Marie-Laure)

*En qualité de personnalités représentant les instituts techniques*

M. GUINARD (Ludovic)  
M. LAURENT (François)  
Mme D'HERDT (Catherine)

*En qualité de personnalité représentant  
l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture*

M. BERNARD (André)

### **Article 3**

La Directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le                    **3 0 JUIL. 2019**

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,  
Pour le ministre et par délégation :

Le directeur général adjoint de la performance  
économique et environnementale des entreprises  
Chef du service développement des filières et de l'emploi

  
Philippe DUCLAUD